

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE FÉMININE DE HANDBALL

PROCES VERBAL – CONSULTATION ECRITE PAR VOIE ELECTRONIQUE DU 20 AU 24 FEVRIER 2026

Membres ayant participé au vote :

Représentants FFHandball : Nodjialem MYARO (présidente de la LFH), Philippe BANA (président de la FFHandball), Pascal BOURGEOIS (DTN de la FFHandball), Jean-Marie BRINON (président de la CNCG), Fabrice ARCAS (président de la COC), Rémy LEVY (personnalité qualifiée), Sébastien GARDILLOU (sélectionneur national de l'équipe de France A Féminine), Michaël BOUTINES (président de la CNA) ; Gérard JUIN (représentant des médecins de clubs).

Représentants clubs LFH :

D1 : Thierry WEIZMAN (Metz) ; Sophie PALISSE (Saint Amand) ; Pierre-Louis AMATE (Paris 92) ; Clément FORGENEUF (Dijon) ; Perrine PAUL (Toulon) ; Laurent ASTIER (Strasbourg) ; Yves GUERIN (Chambray) ; Luc SARRAMEGNA (Stella Saint Maur) ; Gérard LE SAINT (Brest) ; Oumou NIANG (Le Havre) ; Daniel HOURNON (Besançon) ; Grégory CAULIER (Sambre) ; Jacques GRAYSSAGUEL (mandat de Ange FERRACCI (Nice)) ; Eric NICOLAO (Plan-de-Cuques).

D2 : Jacques RAYNAUD (Bègles) ; Christian PONE (Palente) ; Jean-Luc BOSSE (Rennes) ; Claude DESRIEUX (Le Pouzin) ; Philippe GARNIER (Bouillargues) ; Joel SOULARD (La Roche-sur-Yon) ; Laurie ROUDIERE (mandat de David TEBIB (USAM)) ; Clément RICHOU (Pessac) ; Pascal JACQUET (Vaulx-en-Velin) ; Christophe ROC (Clermont).

Représentant des entraîneurs : Clément ALCACER, 7Master

Représentantes des joueuses : Victoire NICOLAS, AJPH

Afin de pouvoir échanger avec les membres sur la proposition soumise à l'approbation de la présente instance, l'organisation suivante a été mise en place :

Le 20 février 2026 à 16h00 : envoi de la consultation ;

Du 20 février 2026 au 23 février 2026 : transmission de vos questions par courriel et envoi des réponses

Du 20 février au 24 février 2026 : vote électronique via VOTEER (vote clos à 12h00).

Résolution N°1 :

- **L'assemblée générale de la LFH est consultée pour avis sur la proposition de formule de compétition de la D1F saison 2026-2027, soumise par la COC FFHandball :**

AVIS FAVORABLE : 32

AVIS DEFAVORABLE : 2

ABSTENTION : 1

L'Assemblée générale de la LFH rend un avis favorable sur la proposition de formule de compétition de la D1F saison 2026-2027, soumise par la COC FFHandball.

Résolution N°2 :

- **L'assemblée générale de la LFH est consultée pour avis sur la proposition de formule de compétition de la D2F saison 2026-2027 (championnat composé de 13 à 16 équipes), soumise par la COC FFHandball :**

AVIS FAVORABLE : 31

AVIS DEFAVORABLE : 1

ABSTENTION : 3

L'Assemblée générale de la LFH rend un avis favorable sur la proposition de formule de compétition de la D2F saison 2026-2027 (championnat composé de 13 à 16 équipes), soumise par la COC FFHandball.



Nodjialem MYARO
Présidente de la LFH